



DEL 25-076

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 16 septembre 2025

DATE D'AFFICHAGE

Le 16 septembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

L'an deux mille vingt cinq

Le vingt trois septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Christian POIRIER, Fanny PIRA, Benoît CHAUVIN, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Pascale FEGER, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Eric ANDRE, Delphine FOUQUET, Sylvain BACHELEY, Angélique PLANCHETTE, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE, Philippe PAUMIER, Marie CHEVALIER.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 29 septembre 2025

et que la convocation au Conseil a été faite le : 16 septembre 2025.

EXCUSÉS

Philippine DANGREAU (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Pierre CASTILLON (pouvoir à Eric ANDRE), Louis MASSARD (pouvoir à Sylvie LAUTRU), Jérôme DELISLE (pouvoir à Marie CHEVALIER).

ABSENTS

CHAUVIN Benoît

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Hakim ACHIBET

OBJET : TARIFS DES RECETTES « ANIMATIONS JEUNESSE »

Rapporteur : Mélanie BOCQUENET

Les tarifs des recettes de la régie « Animations Jeunesse » créée par délibération n°25-075 sont proposés comme suit :

Recettes Service Enfance	
	Tarifs
Nourritures	
Crêpe nature	1,00 €
Crêpe garnie	2,00 €
Lot de 6 crêpes (5+1offerte)	5,00 €
Part de gâteau	2,00 €
Petit Pop corn	1,50 €
Grand Pop corn	2,50 €
Sucette	0,20 €
Sachet de bonbons	1,50 €
Sachet de gateaux (sablés, cookies, etc)	3,00 €
Petite glace (glace à l'eau,etc)	1,00 €
Grande glace	2,00 €
Assiette dessert	4,00 €
Petite planche apéro	7,00 €
Grande planche apéro	12,00 €



DEL 25-076

Boissons	
Café/ Thé/ Chocolat chaud	0,50 €
Citronnade/ jus pressé	1,00 €
Verre de boisson sucrée (coca, ice tea, etc)	1,50 €
Objets	
Mug personnalisé	8,00 €
Ecocup personnalisé (à vendre et consigne)	2,00 €
Carte de Vœux (fête de fin d'année, fete des parents, etc)	1,00 €
Evènements/ manifestations	
Bingo/loto prix du carton	3,00 €
Rando gourmande	5,00 €
Tournois (pétanque, sports, etc)	3,00 €
Soirée organisée (jeux familles, boum, etc)	9,00 €

Au vu de ces éléments,
Vu l'avis de la commission finances du 8 septembre 2025,
Vu l'avis de la commission enfance-jeunesse du 18 septembre 2025,
Le conseil municipal décide d'adopter les tarifs tels que décrits ci-dessus.

VOTANTS : 26

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Pour copie certifiée conforme.
Yvré l'Évêque, le 29 septembre 2025

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour

Madame Le Maire,
Damienne FLEURY

